



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

**MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

Le 2 mars 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 02 mars 2015, les conseillers et conseillères présents sont :

**Siège # 1. Monsieur Pascal Prévost
Siège # 2. Madame Lisa Irving
Siège # 3. Monsieur Alain Sabourin
Siège # 4. Madame Sylvie Caron
Siège # 5. Vacant
Siège # 6. Valérie Prévost**

Absent :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Kim Leclerc

2015-03-029 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-030 Adoption du procès-verbal du 2 février 2015

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le procès-verbal du 2 février 2015 soit adopté tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions :

2015-03-031 Projet de mise à niveau de la route 257

ATTENDU QUE le réseau routier est un élément essentiel au développement social et économique des municipalités et des MRC;

ATTENDU QUE la route 257 a un impact plus grand que les seules frontières du Haut-Saint-François notamment parce qu'elle connecte avec la MRC des Sources vers le centre du Québec et la frontière américaine vers le New Hampshire;

ATTENDU QUE la route 257 a un fort impact, car elle permet de relier des attraits touristiques importants à l'échelle régionale et nationale, tels que le Parc du marécage des Scots, le Parc régional du Mont Ham et le parc National du Mont-Mégantic;

ATTENDU QUE la route 257 a un impact stratégique local, car elle relie et donc permet la circulation des personnes et des biens entre les municipalités de Saint Adrien, Ham-Sud, Weedon, Lingwick, Hampden, La Patrie et Chartierville;

ATTENDU QUE la presque totalité de ces municipalités est classée défavorisée selon l'indice du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et que par conséquent, la route 257 devient d'autant plus essentielle dans le cadre des plans locaux et régionaux de développement;

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités Haut-Saint-François, situées le long de la route 257, a formé un comité qui a pour objectif la remise à niveau de la route pour permettre d'être pleinement optimale pour la circulation fluide et sécuritaire;

ATTENDU QUE le plan d'action du comité stipule que le chantier de remise à niveau sera effectué par phase et que les municipalités se concerteront solidairement pour préparer les dossiers diagnostics, de mise à niveau, de montage financier et de demandes d'aide financière;

ATTENDU QUE ces dossiers seront élaborés sur la base du Plan d'intervention en infrastructure routière locale (PIIRL) et que ce plan priorise les différents tronçons constituant la 257 avec un pointage parmi les plus élevés de tout le Haut-Saint-François, selon une évaluation basée sur les huit critères suivants : rejoins un périmètre urbain ou une affectation de villégiature, relie des périmètres urbains, accès à des infrastructures d'importances socioéconomiques modification potentielle à la fonction de la route, connecte au réseau supérieur, densité de logements élevée, route structurante pour l'offre touristique, route identifiée au Schéma d'aménagement;

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

D'APPUYER toutes les demandes d'aide financière que fera le comité de la route 257, dans le but de financer toutes les phases de remise à niveau;

DE mandater le préfet pour qu'elle fasse les démarches nécessaires et utiles que pourrait lui demander d'effectuer le comité, en appui politique à leur dossier.

Adoptée à l'unanimité

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Madame Sylvie Caron

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-033 Formation offerte par UMQ

Attendu qu'une formation sur les nouveautés à la CSST ainsi que les modifications réglementaires est offerte gratuitement;

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil autorise la secrétaire trésorière adjointe d'assister à cette formation qui a lieu le 21 avril 2015.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-034 Ventes pour non-paiement des taxes municipales

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost

Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

QUE le conseil municipal mandate la secrétaire-trésorière adjointe à procéder à l'envoi des immeubles suivants pour non-paiement de taxes municipales à la MRC du Haut-Saint-François :

No lot	Nom	Arrérages et taxes municipales 2015	Arrérages et taxes scolaire 2014
4 773 731	Julie ST-Onge	3 046.26\$	958.68
4 773 735	Serge Cardin	4 603.57	712.71

Que le conseil municipal du Canton de Hampden mandate la secrétaire trésorière adjointe à représenter la municipalité lors des ventes pour non-paiement des taxes qui auront lieu en juin 2015. Elle est autorisée à faire une offre pour et au nom de la municipalité, uniquement pour la somme qui sera indiquée dans l'avis public de la MRC.

QU'en cas d'impossibilité pour la secrétaire trésorière adjointe d'assister aux ventes pour taxes, le Maire pourra la remplacer et aura les mêmes autorisations.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-035 **Compte du mois**

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

De payer les comptes du 1^{er} au 28 février 2015
aux montants de : 29 648.12 \$

Conseil :	1 570.70 \$
Administration	7 362.92 \$
Sécurité incendie	9 293.80 \$
Voirie :	8 519.17 \$
Hygiène du milieu :	2 818.45 \$
Loisirs :	83.08 \$
Dons :	

Total : 29 648.12 \$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 112.**

2015-03-036 **Rapports annuels service incendie.**

Attendu que le chef pompier M. Daniel Beaudesne doit remettre au conseil les rapports annuels en incendie pour l'année 2014.

Il est proposé par la conseillère Monsieur Pascal Prévost
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil a pris connaissance des rapports annuels transmit par M. Beauchesne
et que le dépôt des rapports annuels soit accepté.

2015-03-037 Achat d'un pneu le camion de voirie

Attendu que le pneu sur le camion de voirie était défectueux et que nous n'avions pas
de pneu de secours.

Il est proposé par la conseillère Madame Lisa Irving
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que le conseil autorise l'achat du nouveau pneu pour le camion de voirie.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

Période de questions

2015-03-038 Levée de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Madame Valérie Prévost
Appuyé et résolu unanimement par les conseillers et conseillères présents.

Que la présente assemblée soit levée.

M. Bertrand Prévost
Maire

Mme Kim Leclerc
Secrétaire-trésorière
Adjointe